



Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS

REGION ALSACE



Compte-rendu EXERCICE SPÉLÉO SECOURS 2014

Armée Céleste, Haut-Rhin

Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON





Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

L'exercice annuel du SSF 68 a lieu les 17 et 18 mai 2014 dans la vallée de SAINTE MARIE AUX MINES, berceau de l'activité minière et spéléo. La mine retenue est une mine vaste et complexe, aux réseaux parfois humides, comportant de très nombreux puits et dépilages. Un parcours de « classique » existe. A ses côtés, les galeries sont souvent en mauvais état et très ébouleuses. L'ensemble de la cavité est très complexe. Une traversée est possible entre Armée céleste et La treille. A ce jour, cette traversée est toujours envisageable, mais est dangereuse.

Cette mine a fait l'objet de travaux en 2013 et 2014, pris en charge par le Comité départemental de spéléologie et la Ligue spéléo d'Alsace, pour pérenniser son entrée.

Cet exercice annuel de secours spéléo s'inscrivait dans le cadre des exercices de préfecture 2014 et avait pour but la mise en oeuvre de l'ensemble des équipes spécialisées du SSF 68 et des acteurs du plan de secours. Il a permis de mettre en application le tout nouveau plan de secours spéléo.

Cet exercice était prévu avec tous les acteurs du plan de secours spéléo : Gendarmerie, SAMU, CUMP68, SDIS...

LE SCENARIO :

Une personne décide de se rendre à Armée Céleste le vendredi 16 Mai en fin d'après-midi. Il est attiré par la richesse supposée de cette mine, avec des gisements de minéraux qui pourraient être intéressants. Respectant le protocole mis en place, il se rend à la brigade de gendarmerie de Sainte-Marie Aux Mines pour déclarer son entrée dans les mines. Il précise que sa sortie de la cavité est prévue pour le samedi 17 Mai 2014 à 06h00. Néanmoins et pour ne pas éveiller les soupçons, il indique volontairement la visite d'une autre mine afin d'être tranquille dans sa visite. Il gare sa voiture sur un chemin forestier au-dessus de Tellure, à plusieurs centaines de mètres de la cavité retenue. Il est mal équipé et ne connaît pas bien la cavité.

Le samedi 17 mai 2014 à 07h00, aucun message de sortie n'est parvenu auprès du Centre Opérationnel et de Renseignements de la Gendarmerie (CORG) à COLMAR. A la demande de l'officier de permanence du groupement, le conseiller technique du SSF Alsace est alerté de ce retard anormal. La mère du disparu a également appelé le CTDS, inquiète du retard.

D'un commun accord entre les autorités (CTDS SSF, Préfecture68 et GGD68), une phase de recherches est mise en place sous le contrôle des forces de sécurité locales. Le commandant de la compagnie de COLMAR est désigné en qualité de COR. Un dispositif est rapidement mis en place et les premières reconnaissances permettent la découverte d'un véhicule sur le site, élément qui confirme les inquiétudes, à savoir que la personne serait toujours sur place. Les investigations réalisées dans la cavité déclarée demeurent infructueuses.

Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON





Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

Partant de ce constat, les recherches doivent s'étendre sur le flanc de montagne. Le dispositif de recherches est composé de gendarmes locaux, renforcés par les spécialistes du PGM HOHROD, une équipe cynophile et des membres du secours spéléo français d'Alsace. L'opération de ratissage réalisé dans le massif permet la découverte de traces de passage récentes sur le site de l'Armée Céleste. Dès lors, l'opération de recherches cède la place à l'opération de secours.

Le plan de secours spéléologique est déclenché, les premières équipes rentrent sous terre pendant que s'installe le PC sur le parking de Tellure. La victime est rapidement localisée dans un puits remontant, peu fréquenté. Il ne sait pas redescendre ce puits très ébouleux. Il est retrouvé en hypothermie sévère et ne peut se déplacer avant une prise en charge médicale.

Il est rejoint par l'équipe ASV comprenant un IDE protocolé. Rapidement placé dans le point chaud, perfusé et sédaté, le bilan est transmis au PC. En concertation avec le médecin SMUR, un médecin est alors envoyée sous terre avec une estafette. Ils s'égarer et le médecin chute dans un des puits du fond, à – 80. Pas d'alerte en direct, mais le retard et l'absence d'arrivée de l'équipe auprès du blessé déclenche l'alerte. Ils seront retrouvés par une équipe envoyée à leur recherche. Au vu des premiers éléments recueillis par les secouristes, le médecin est décédé.

Le groupe spéléo de la gendarmerie, présent sur les lieux était en train de constater le prélèvement de minéraux et la dégradation d'un site classé. Informés par le PC, en concertation avec l'Officier de Police Judiciaire compétent et présent au PC, ils démarrent une enquête judiciaire en parallèle des opérations de secours afin de connaître les circonstances et définir les éventuelles responsabilités. A l'issue des opérations d'identification criminelle réalisées par les équipes techniques de la gendarmerie, les victimes sont évacuées.

Le décédé est pris en charge par les pompes funèbres, l'hélicoptère du SAMU évacue le blessé sur l'hôpital de Colmar

Les puits sont déséquipés et l'ensemble du matériel est sorti de la cavité dans la foulée. La fin des opérations est annoncée à 23 30.

Le dimanche est consacré au nettoyage et au rangement de l'ensemble du matériel ainsi qu'au debriefing.



Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON



Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

QUELQUES CHIFFRES

⇒ 58 personnes enregistrées auprès du PC :

- Personnel du Spéléo Secours (46, de 4 régions)
- GRIMP (4)
- Gendarmes spéléo de Grenoble (3)
- SMUR (5)

+ Sur le site :

- CUMP
- Equipe cynophile
- PGM de Munster
- Gendarmerie de Sainte-Marie-aux-mines.
- SDIS de Sainte-Marie-aux-mines



⇒ Phases du secours :

6h30 : mise en place de la victime.

8h20 : Alerte donnée par la maman de victime qui devait être remontée depuis 6h le matin.

Recherche par la gendarmerie.

10h33 : Recherche par les spéléo et l'équipe cynophile.

11h56 : Victime repérée.

12h37 : premier bilan médical : jeune homme sans blessure apparente et en état d'hypothermie...

Impossibilité pour lui de remonter seul.

12h39 : Départ de l'équipe ASV.

14h00 : Départ de la gendarmerie pour les constatations.

14h26 : Bilan détaillé (victime dans le point chaud) : état qui se dégrade, demande d'un médecin.

14h28 : Inquiétude face au retard du médecin. Une équipe se lance à sa recherche et à celle de son accompagnateur.

14h58 : Médecin localisé et inconscient. Début du second secours.

16h25 : Constat du décès du médecin et réorientation des gendarmes vers le lieu de l'accident.

17h00 : Départ des équipes pour l'équipement des différents puits.

19h53 : Départ de la victime 2.

20h57 : Départ de la victime 1.

21h10 : Arrivée de la victime 2 au PCA.

21h38 : Arrivée au PC de la victime 2.

21h39 : Arrivée de la victime 1 au PCA.

22h00 : Arrivée de la victime 1 au PC.

23h28 : Fin des opérations.

→ 45 personnes engagées sous-terre, pour une moyenne de 6 heures sous-terre par spéléo et pour un secours d'une durée de 11 heures.

Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine - F-69002 LYON





Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

Barnum SSF 2014 à Sainte-Marie-aux-Mines par **Bernard Chevassu, SSF Alsace**

Arriver ce samedi matin, 17 mai, sur le parking de Tellure, c'est se retrouver face à une ruche laborieuse. En effet, si certains, partis aux aurores, ont déjà rejoint Ribeauvillé, le local du SSF 68 plus précisément, pour charger dans les véhicules disponibles le matériel nécessaire pour l'exercice, d'autres, plus heureux, se contentent d'arriver à neuf heures seulement. Les tentes sont déjà en cours de montage, chacune se voyant attribuer une fonction précise: P.C., rangement du matériel, ravitaillement en continu. Le beau temps, si rare en ce fond de vallée, ne peut que contribuer à l'enthousiasme que l'on perçoit chez tous les présents, si bien que chacun, après les habituelles retrouvailles, se greffe spontanément au sein des équipes chargées du montage, avant de s'inscrire auprès du P.C., quelque peu encombré, en indiquant son niveau de pratique et les fonctions habituellement occupées au sein du SSF.

A quelque distance de là une discussion véhémement semble s'engager autour du groupe électrogène dont la cordelette de mise en route a eu la mauvaise idée de céder. La pièce est démontée sans difficulté, mais son remontage semble poser problème. Nounours et Tristan, ayant deux avis en totale opposition sur la manière de le faire, présentent tour à tour leurs arguments, le geste se joignant souvent à la parole, essayant de gagner l'adhésion d'un public de plus en plus nombreux, mais aussi de plus en plus attentif à la pertinence du protocole à suivre. Le bon sens finira par l'emporter, Nounours ayant la satisfaction de voir ses choix retenus, puis concrétisés par la mise en route de la machine.

Pourtant, au milieu de cette quiétude apparente, une nouvelle circule rapidement : un véhicule apparemment abandonné a été retrouvé dans les bois au-dessus de Tellure. Son signalement est donné à la gendarmerie, mais cette présence confirme les craintes de la famille appelante : il y aurait un ou plusieurs individus dans une galerie de mine proche, les lieux étant connus des amateurs de mondes souterrains, mais aussi de minéraux divers. C'est la raison pour laquelle nous nous retrouvons tous ici, spéléos, gendarmes, pompiers, équipes médicales du SMUR, tous réquisitionnés par la préfecture, seule à même de déclencher le plan ORSEC spéléo après concertation à trois (SSF – SDIS – Préfecture) si ce dernier se révèle nécessaire. Nous ne savons de plus pas depuis combien de temps le véhicule se trouve ici, ce qui laisse craindre un problème sérieux qu'il nous faudra résoudre.

Les responsables du P.C prennent ainsi la décision, après examen des cartes en leur possession, en partenariat avec les gendarmes présents, d'envoyer des équipes à l'entrée des principales cavités environnantes, chacune étant constituée de deux personnes, l'une, de la région, pour sa



Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON



Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

connaissance des lieux, l'autre extérieure, pour participer aux recherches. En parallèle, une équipe cynophile de la gendarmerie nationale partira, de son côté, du véhicule abandonné, en quête d'une piste éventuelle. Tous se voient attribuer un ordre de mission précis, avec pour consigne de rechercher toute trace extérieure (traces de pas, feuilles mortes déplacées, objet perdu ou laissé...) et de pénétrer aussi sur quelques mètres dans la galerie, en étant attentifs aux laisses d'eau éventuellement troublées. Consigne est également donnée d'appeler de l'extérieur de la galerie, de l'intérieur ensuite, de siffler, avec l'espoir qu'une réponse se fasse entendre. C'est ainsi que Tristan et Eric B. constituent l'équipe 1 et partent pour "Lerny", Nounours et Gérard Port se voyant attribuer "Engelsbourg", Adam et Xavier 69 "La Treille", Charles et Patricia "La Ravine", Bruno et Christophe Bour la mine "Saint-Jean", et Yannick et Antoine "Armée Céleste". Chacun a aussi pour obligation, après indication du numéro de son équipe, d'informer le P.C. de l'éventuelle découverte d'indices visibles, ou de l'absence de ces derniers.

Parallèlement à toute cette agitation, la tente ravitaillement fait le plein de visiteurs, Philou qui en a la responsabilité offrant à chacun d'entre eux, selon la demande, du café, une infusion, éventuellement un bol de soupe, puis un peu plus tard du pain et des viennoises chaudes, avec pour mission de faire en sorte que ceux qui partent vers les galeries ne le fassent pas le ventre vide, ne sachant jamais combien de temps leur mission durera.

D'autres équipes sont formées: une équipe ASV constituée de Michel Spenlé et de Jean-Claude Point, une équipe 7 constituée de Lise-May, de Florian Brencklé, d'Evenelle, d'Hervé Frot et de Nathanael Latour, une équipe 8 chargée du relais des informations données par les équipes de reconnaissance... La machine se met peu à peu en route, tandis que parviennent au P.C. les nouvelles attendues. Les informations concernant une suspicion de présence à l'entrée des galeries se révèlent toutes négatives, sauf pour l'équipe 6 de Yannick et d'Antoine. Des traces de pas sont relevées à Armée Céleste. L'appel, lancé de l'extérieur de la galerie, n'ayant rien donné, Yannick pénètre dans cette dernière. A son coup de sifflet, une réponse, lointaine, semble avoir été donnée. L'information est immédiatement retransmise au P.C. Cependant le doute subsiste : y a-t-il un lien entre le véhicule abandonné et la personne présente dans cette galerie? A 11h40, nous avons la réponse. En effet l'équipe cynophile arrive à l'entrée de la galerie, après bien des détours et bien des difficultés, vu l'omniprésence de gibier sur les hauteurs de Sainte-Marie-aux-Mines, confirmant ainsi qu'au moins un des occupants du véhicule abandonné se trouve bien sous terre.

A 12h15, l'équipe cynophile entreprend de rejoindre son véhicule et de regagner le P.C. Une radio est laissée à l'entrée d'Armée Céleste. A 12h35, la victime est précisément localisée, en hypothermie sévère, avec incapacité de se déplacer. Elle semble être seule, du moins c'est ce qu'elle dit et que nous apprend Antoine, nous indiquant que Yannick est resté auprès d'elle, non seulement pour la rassurer, mais surtout pour constituer un point chaud à l'aide de couvertures de survie et de bougies allumées.



Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine - F-69002 LYON



Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

L'équipe ASV diligentée par le P.C. parvient rapidement sur les lieux. Antoine est chargé de la guider jusqu'à la victime, tandis que l'équipe "trans", arrivée également, installe peu à peu les fils nécessaires pour une retransmission de qualité des informations, déroulant finalement plus d'un kilomètre de fil à travers la forêt, et cela jusqu'au P.C. Cela donne l'occasion de quelques moments de franche rigolade, lorsque Tristan, assis à l'arrière d'un Land-Rover et portant à bout de bras le rouleau de fils commence à constater la tétanisation de ses muscles. D'autres suivent en courant derrière la voiture, disposant les fils de façon à ce qu'ils ne soient pas déchirés par le passage éventuel d'autres véhicules.

Reste maintenant à évacuer la victime. Mais son positionnement, en haut d'une cheminée, laisse présager de nombreuses difficultés, vu l'étroitesse des lieux, la présence d'éboulis, le nombre de laisses d'eau et surtout la qualité de la roche, friable à l'extrême, ce qui fait que toute tentative de planter quelques spits se révèle vouée à l'échec. Une équipe du SMUR de Colmar, parvenue sur les lieux, pénètre également dans la galerie. Tout semble désormais devoir s'enchaîner rapidement, le professionnalisme des uns et des autres ne pouvant que permettre une sortie de la victime dans des conditions maximales de sécurité, cette recherche du risque zéro, bien aléatoire souvent, étant pourtant une priorité pour toute équipe du SSF, primant toujours sur le temps nécessaire pour l'évacuation de la victime.

Pourtant un drame semble soudainement se dessiner. Nous apprenons qu'une des équipes de secours s'est égarée et qu'un médecin qui l'accompagnait a fait une chute dans l'un des puits. Une deuxième équipe médicale est alors envoyée, encadrée par des membres du SSF venus en renfort. La situation, simple à gérer jusqu'à présent, se complexifie, deux secours étant à mener en parallèle dans un même système souterrain. Une deuxième installation de fils téléphoniques est nécessaire, nécessitant l'arrivée d'autres équipements, d'autres équipes aussi. Le nombre de personnes présentes est de plus en plus important, un deuxième point chaud étant à installer, un ou des puits étant à équiper. Nous prenons alors vraiment conscience que nous sommes dans Armée Céleste pour un sacré bout de temps, les tentatives d'équipement des puits pour permettre une évacuation de la victime en balancier s'avérant délicates.

Mais, alors que tout semblait prêt pour commencer à évacuer le médecin qui avait chuté dans le puits, nous apprenons son décès. L'exercice désormais change de dimension et appelle un volet judiciaire géré par les gendarmes spécialisés venus de Grenoble, et présents lors de cet exercice. L'attente sera longue, nous le savons, du moins nous le pressentons. Les gendarmes auront un certain nombre d'indices à relever, de témoignages à prendre, d'échantillons de roche à collecter... L'évacuation même de la victime décédée ne peut désormais se faire sans l'aval des gendarmes. Jamais nous n'avions envisagé jusqu'à présent le suraccident. Pourtant ce dernier n'est jamais à négliger dans un réseau aussi labyrinthique que celui d'Armée Céleste. Constitué de galeries horizontales superposées, entrecoupées de puits de profondeur variable, mais toujours imposants, le réseau est tout à fait susceptible de connaître un suraccident, la cavité étant de plus d'accès libre et de cheminement complexe.

Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine - F-69002 LYON





Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

Le malaise d'un des participants, simulé heureusement, ajoutera encore à la tension désormais palpable au sein de tous ceux qui sont ici présents, qu'ils soient auprès des victimes, ou simplement en attente, celle de plonger dans l'action lorsque leurs compétences seront à même d'entrer en jeu. Il y a aussi une incompréhension qui commence à poindre. Pourquoi attendre si longtemps puisque la victime est décédée? Les consignes mêmes données par les gendarmes nous surprennent : que la victime par exemple, lors de son évacuation, ne subisse pas d'autres lésions que celles qu'elle possède déjà et dont la liste, établie par le médecin qui se trouve auprès de la victime, a été soigneusement notée par les gendarmes sur les lieux du drame.

Le passage même des deux civières, pour l'évacuation des deux victimes, ne se fait pas sans problèmes, tant le milieu environnant témoigne d'une instabilité marquée. De même les gendarmes chargés du convoiement de la "chèvre" nécessaire pour l'évacuation de la première victime sont étonnés de voir que le simple frottement sur la roche provoque parfois la désagrégation de cette dernière. Ainsi, à plusieurs reprises, alors qu'ils cherchaient un point d'appui sur les parois pour se stabiliser, se retrouvent-ils avec un morceau de roche en main. Le milieu est hostile certes, mais alors que devrait pouvoir s'accélérer la sortie des victimes, la mine semble se rebeller, comme si elle souhaitait garder ceux qu'elle a encore en son sein.

Puis tout s'apaise, momentanément bien sûr. Seuls quelques moustiques sortent de leur léthargie temporaire, avant de replonger dans un profond sommeil qui semble leur convenir, vu leur présence en nombre dans certaines galeries.

Tout est prêt, semble l'être du moins. Chacun attend, à l'endroit qui lui a été désigné, au poste qui lui a été attribué, d'exercer la fonction pour laquelle il se trouve là, attentif à toute information donnée par les SPL, à tout son provenant de la cheminée pour la première victime, des puits pour la seconde. Les bruits de voix sont de plus en plus perceptibles, signe que quelque chose va se passer, que quelque chose se passe. Le questionnement n'est plus de mise, seule l'automatisme des gestes révèle une pratique régulière des exercices d'évacuation, une maîtrise parfaite de ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Cette complémentarité entre chacun des participants, cette perception d'un déroulement aussi harmonieux que possible a quelque chose de rassurant: chacun sait que s'il se trouve un jour dans le rôle, non simulé bien sûr, de victime, il peut compter sur les membres du SSF pour le sortir de la cavité dans laquelle il se trouve. Chacun sait aussi que toutes les victimes, vivantes au moment de leur prise en charge par le SSF, ont toujours été ressorties vivantes du réseau dans lequel elles étaient retenues prisonnières.

L'information arrive de la remontée progressive de la victime "décédée". La précéderont certains qui étaient à ses côtés jusqu'à présent, d'autres l'accompagneront, d'autres encore la suivront. Pour moi qui suis en haut du P1, l'étonnement vient surtout du nombre de personnes que nous voyons remonter. Tristan, qui est à mes côtés, se demande même si quelques -uns ne se sont pas "reproduits en bas", vu l'impression d'un flux ininterrompu que régurgiterait le puits. Nous ne percevons plus qu'une succession de "libre" et de "OK", la remontée de certaines équipes se

Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON





Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

faisant en double désormais. Puis le silence reprend le dessus, omniprésent, reflet sans doute d'une gravité réelle. Seuls quelques échanges sur les notions de "tension", de "rappel de charge" percent parfois, comme si le besoin de meubler un calme trop prégnant se faisait sentir. A 19h15, la victime "décédée" est au pied du puits". A 20h30, elle parvient à son sommet, accompagnée par Adam, après un échange ininterrompu de "traction" et de "pause". Commence un long cheminement dans une galerie toujours trop étroite, obligeant de passer du portage à quatre à celui en double, nécessitant aussi quelques pauses pour éviter une chute que la fatigue due aux longues heures passées sous terre pourrait provoquer. La traversée des laisses d'eau oblige à prendre quelques précautions particulières, pour ne point mouiller la victime, bien que "décédée". Le respect de la personne humaine, quel que soit son état, reste toujours, et à juste titre, présent. A 21h30, la victime est sortie du tuyau qui marque l'entrée de "Armée céleste", suivie d'ailleurs peu après par celle qui se trouvait en "état d'hypothermie".

Un double cortège se fonde dans la nuit: celui des victimes redescendues jusqu'aux véhicules à même de les accueillir sur le chemin situé en contrebas. La descente n'est guère aisée, tant le sol se dérobe sous chacun des sauveteurs, la civière restant elle-même toujours "assurée", par le biais d'une corde, aux arbres qui jalonnent le parcours. Le cortège est étrange, ensemble de points lumineux que la nuit feint de vouloir absorber pour en obturer jusqu'à la présence. La fatigue est omniprésente désormais, due sans doute à la tension nerveuse propre à tout secours, aux longues heures d'attente passées sous terre, à la faim ou à la soif dont l'organisme ne saurait faire abstraction qu'avec difficulté. Tout un ensemble de facteurs que la pratique intensive de la spéléologie permet de maîtriser à défaut de les gommer.

Tandis que les "victimes" regagnent Tellure, heureuses de sortir de ce rôle qu'elles ont fini par ne plus jouer pour le vivre vraiment, le SDIS fait la navette jusqu'au PC, tandis que d'autres préfèrent le rejoindre à pied, pour plonger en douceur de l'obscurité à la lumière, percevant comme une transition obligée ces quelques dizaines de minutes passées à se confronter à l'obscurité ambiante, une obscurité bien différente cependant de celle vécue sous terre. Le ciel étoilé nous accompagne, un ciel que le monde urbain ne peut connaître... Les retrouvailles au P.C. sont brèves. Peu à peu les noms de ceux qui étaient en exercice sont effacés, par Bruno, des tableaux blancs qui occupent les murs de toile du P.C. Seuls quelques irréductibles obligés sont encore mentionnés, ceux qui chargés de déséquiper les galeries et les puits ont pour mission de sortir tout ce qui pouvait encore se trouver sous terre. La tâche est ingrate, alors que l'on sait que d'autres, plus bas, sont en train de se changer, de se sustenter aussi, ou du moins d'envisager de le faire.

Vers 23 heures, tout le monde se retrouve dans les locaux de Tellure, aimablement mis à notre disposition, pour un premier bilan de cet exercice, certains envisageant de partir dès ce soir, occupés déjà par la pensée de ce qui les attend demain, ailleurs, que ce soit quelques cavités à découvrir ou quelques chantiers de désobstruction à mener à bien. Les remarques sont largement positives, tous ayant apprécié l'accueil qui leur fut offert, mais progresser, c'est aussi savoir recueillir les petits points à améliorer. Fut ainsi évoqué le positionnement des SPL par rapport à la

Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine - F-69002 LYON





Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

victime, leur proximité avec cette dernière lui permettant d'entendre ce qui se disait sur son compte, lui faisant aussi prendre conscience que l'évacuation elle-même pouvait prendre du temps, beaucoup de temps, ce qui est toujours source d'angoisse pour celui qui ne maîtrise pas le sort qui est le sien. Fut aussi remarqué le positionnement surprenant de la main courante en haut du P1. N'occupant qu'une partie de la galerie, elle obligeait ceux qui souhaitaient se positionner de l'autre côté du puits à ne plus s'assurer, sur quelques mètres. Se pose aussi l'éternelle question des ancrages en tête de puits lorsque l'on se trouve confronté à une roche friable. Sans doute faudrait-il des forages profonds, jusqu'à 80 cm, et utiliser des scellements chimiques.

La fatigue aidant, et la faim et la soif tenaillant quelques uns, commença un repas que Pantagrue n'aurait pas dédaigné, moment de partage aussi, occasion d'évoquer projets proches ou lointains, tant il est vrai que les membres du SSF constituent une véritable communauté dont la passion est sans aucun doute le lot commun. Vers 1 heure du matin, chacun se retira dans ses pénates, du moins dans le petit coin qu'il s'était attribué dans le dédale des salles de Tellure. Certains choisirent même de dormir à l'extérieur, pour plus de paix peut-être, ultime communion avec les éléments.

Dimanche matin, le soleil aidant, chacun, après un petit déjeuner copieux, révélateur des habitudes alimentaires des uns et des autres, entreprit le démontage des tentes ou le nettoyage du matériel, celui des points chauds essentiellement, la météo ayant eu la générosité de nous épargner pendant 48 heures. Les plus disponibles se proposèrent même de regagner Ribeauvillé et le local du SSF 68 pour le rangement de tout ce qui avait été utilisé, au cas où ce qui n'avait été qu'exercice ne devienne réalité.

Bernard Chevassu



Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON



Retours de la victime 1, **Maxime PICCHIONE**

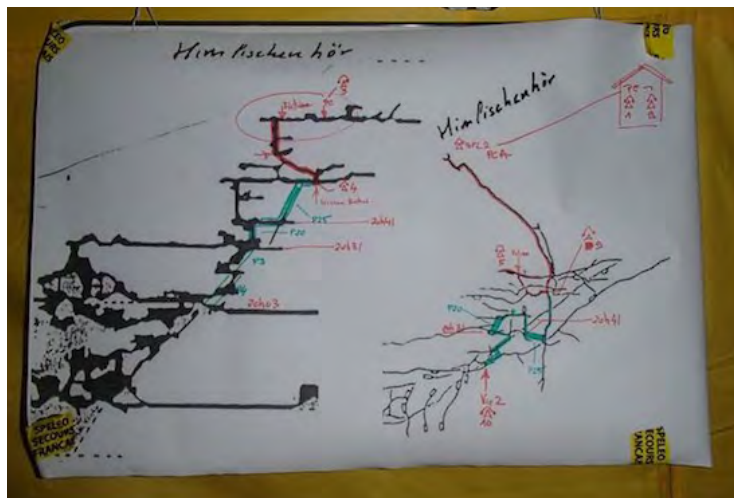
Pour le retour de l'exercice, voici quelques points :

Points positifs, j'ai aimé :

- proposer à la victime des boissons chaudes et de la nourriture.
- un sauveteur (toujours le même) qui reste proche de la victime dans le point chaud pour la rassurer et discuter.
- mise au chaud de la victime.
- explications données à la victime du déroulement des opérations.
- un sauveteur qui reste avec la victime au moment où vous l'avez trouvé, pour éviter un éventuel sentiment d'abandon.
- attention particulière portée à la victime pour ne pas la blesser davantage lors du brancardage.
- Organisation.
- Sympathie des sauveteurs.

Pistes de réflexions, j'ai moins aimé :

- il serait bien de prévoir des vêtements secs pour la victime, afin qu'elle puisse se changer le temps du montage du point chaud. (Ndlr : c'est la doudoune qui est prévue)
- parler davantage et rassurer la victime au moment du brancardage (quelques sauveteurs l'ont fait, mais très peu). Quand on est dans le brancard, on se rend compte des difficultés que rencontrent les sauveteurs pour mener cette tâche, ce qui peut être assez stressant pour la victime.
- Le sauveteur qui est resté dans le point chaud avec la victime devrait participer au brancardage pour rassurer, car une relation de confiance a été établie.





Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

Retour de la victime 2, **Carine OBERLE**.

Tout d'abord, pour ma part, ce fût une réelle découverte du spéléo-secours.

N'entrant pas tout de suite en jeu, j'ai pu assister à la mise en place progressive du dispositif qui s'accompagne d'une phase un peu latente (Ndlr : les recherches en forêt, le déclenchement du plan) le temps que tout le matériel et un maximum de personnes soient réunis, puis tout d'un coup tout s'accélère et s'enchaîne. En tant que regard extérieur, on ressentait l'expérience des personnes présentes, chacun s'avait ce qu'il avait à faire et du coup, malgré la pression de l'exercice, une atmosphère plutôt détendue régnait.

En ce qui concerne mon expérience en tant que victime, contrairement à mon collègue je n'ai jamais été vraiment seule. Mais malgré cela on perd tout de même toute notion du temps. J'étais sous terre, il me semble, à peu près de 14h à 21h soit 7h. J'étais de loin de m'imaginer avoir passé autant de temps sous terre, je pensais être resté moins longtemps que ça.

Je n'ai pas trop souffert du froid et de l'humidité vu que j'avais emmené des affaires de rechange et supplémentaires avec moi. Mais si je ne les avais pas, je pense que j'aurais eu froid car je m'étais mouillé au niveau du pied gauche et j'ai rapidement changé de chaussettes pour en mettre des plus chaudes. Par ailleurs, malgré que je jouais le rôle d'une « morte », un point chaud a été rapidement mis en place par l'équipe de secours, ce qui m'a bien aidé à tenir. J'ai été très étonné de l'efficacité bougie + couverture de survie.

Ensuite, concernant mon évacuation dans la civière (sans la doudoune vu que j'étais « décédée »), je m'attendais à ce que ce soit plus inconfortable. Mais je pense que si j'avais eu une lésion au niveau d'une des jambes, le transport aurait été plus éprouvant notamment lors des verticalisations où l'on ressent l'ensemble du corps peser sur les jambes. Idem pour une lésion au bras, lors de passage étroit la civière cogne facilement les parois malgré la grande vigilance des sauveteurs.

Le casque avec visière mis à la victime diminue le champs de vision du coup on ne voit pas tout ce qui se passe autour de nous et ce qui nous attend.

Sur un tout autre point, du fait de mon rôle, j'ai pu voir comment fonctionnait l'équipe de police judiciaire de Grenoble (avec laquelle j'ai pu un peu discuter en plus sous terre). C'était très intéressant de les entendre analyser la situation, de les voir chercher des indices, de prendre différents points de vue en photo et de commencer à établir leur rapport avec l'aide du premier bilan du médecin du SMUR.

D'un point de vue général, ce fût une super expérience, enrichie par la rencontre et la collaboration de différents corps de métier. Je serais prête à refaire l'expérience tout en sachant,



Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine - F-69002 LYON



Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

comme je l'ai déjà dit, que je n'ai pas eu à attendre seule en partie dans le noir pendant plus de 5h, comme mon collègue.

Petit aparté d'un point de vue purement secouriste et infirmier :

- Prise du pouls en radial et non en carotidien (après je ne connais pas le niveau de secourisme de chacun)
- Un moment j'ai été laissée seule en contre bas (après, en même temps j'étais morte)

Sinon le spéléo-secours m'attire assez mais je ne suis pas sûre d'avoir les conditions physiques nécessaires et j'ai tout de même toujours encore ma peur du vide que j'essaye de maîtriser un maximum.



Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON



Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

Compte-rendu du **RETEX CUMP 68 – SMUR 68** :

En présence de Barbara Schall et Philippe Huon de la CUMP et Anne-Laure et Anaïs du SMUR.

Eric ZIPPER, avant d'aborder le secours lui-même, indique que ce barnum fera l'objet de plusieurs comptes rendus, celui du SSF bien sûr, mais aussi celui des pompiers, du PGHM, des victimes... Après présentation rapide de chacun, bien que nous finissions peu à peu par nous connaître lors des exercices de secours ou des stages proposés au sein du Centre hospitalier de Rouffach, Philippe Huon évoque rapidement ce en quoi consiste la CUMP, cette Cellule d'Urgence Médico-Psychologique, dispositif national dont l'existence remonte à 1997, et qui comprend psychiatres, psychologues et personnel soignant, tous étant volontaires pour participer à ses interventions. Sans doute a-t-on pris vraiment conscience de son importance lors de catastrophes majeures, comme l'explosion de l'Ecole de Chimie de Mulhouse ou l'accident du bus polonais à Sausheim, mais ce serait oublier qu'elle peut jouer un rôle au quotidien pour ceux qui ont vécu un traumatisme psychologique, le monde "spéléo" n'étant lui-même pas à l'abri de tels traumatismes suite à un accident en milieu souterrain.

Eric précise également que l'impression de flottement vécu par quelques uns au cours de l'exercice de secours vient aussi du fait d'avoir choisi volontairement un scénario connu de peu de personnes, susceptible d'évoluer, plus proche des conditions réelles d'un secours en milieu hostile. De plus la cavité elle-même, à la roche trop souvent friable, donne cette impression de peu de fiabilité et rend de manière constante attentif à l'environnement fragile dont lequel nous évoluons. Les gendarmes venus de Grenoble ont été plus d'une fois étonnés de la confiance toute relative que l'on pouvait mettre dans la roche environnante. Eric précise également que toutes les démarches entreprises par ces mêmes gendarmes correspondent à une réalité, en lien avec une législation existante. De plus la "chute du médecin" et ses conséquences ont entraîné de facto un changement de mission des gendarmes engagés sous terre. Les quatre pompiers nous ont, de leur côté, exprimé la satisfaction d'avoir été partie prenante des secours en étant engagés dans les équipes appelées à intervenir sous terre.

Bruno précise aussi une distinction parfois difficile à cerner, celui des mines de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines: certaines, suite à un arrêté municipal peuvent être interdites d'accès, d'autres peuvent se voir précédées d'un panneau annonçant les risques présentés par les lieux, d'autres encore peuvent correspondre à un véritable patrimoine archéologique ou minéral. Toutes ne sont ainsi pas protégées de la même manière. Néanmoins en extraire quelque minéralisation est un délit, aux conséquences encore aggravées pour ceux qui en feraient commerce. Bruno ajoute encore que toute ancienne mine non exploitée a le statut de site archéologique. Quant à la notion de "mine orpheline", elle correspond à une mine sans propriétaire connu.

Poursuivant nos échanges quelque peu informels, Philippe Huon nous parle du lien entre CUMP et PSS (Plan de Secours Spécialisé), ce dernier permettant, lorsqu'un fait nouveau se produit, d'anticiper les situations à venir, par exemple quant au nombre de personnes à déployer, quant aux interlocuteurs avec lesquels on traitera. Eric précise que dans le domaine d'opération spéléo,

Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON





Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

quand un secours avec victimes supposées implique la présence de la CUMP, il faut savoir que l'accès au secteur est totalement bloqué par la gendarmerie, aux journalistes comme aux familles, de façon à permettre le bon déroulement des secours eux-mêmes. D'autre part, pour la CUMP, le seul interlocuteur à pouvoir être sollicité pour des informations est le P.C. lui-même et ses conseillers techniques, aucun sauveteur n'étant habilité à donner lui-même des informations à qui que ce soit. D'où l'importance aussi pour les structures extérieures au SSF de connaître l'organigramme des secours, ce qui simplifierait les relations entre personnes ou groupes présents sur place. Eric précise aussi à l'intention de Philippe Huon qu'un secours est déclenché dans le cadre d'un plan ORSEC spéléo.

Philippe nous rappelle également que la notion de victime est très large, qu'elle s'applique sur le plan physique comme psychologique, qu'elle peut concerner les blessés eux-mêmes, ceux qui ont été témoins d'une scène traumatisante, ceux qui sont touchés par ce que la victime a vécu sans avoir été les témoins directs, les sauveteurs eux-mêmes, le choc psychologique pouvant avoir lieu au moment même des faits, comme bien plus tard, selon parfois l'évolution de l'état de santé de la victime elle-même. Il souligne aussi qu'il avait apprécié lors du barnum du HWK de voir la CUMP pouvoir être à l'écart du déroulement des secours, alors qu'à Tellure cette mise à l'écart souhaitée était moins possible, vu la configuration des lieux ouverts à la visite. Mais il insiste aussi sur la nécessaire information des membres de la CUMP présents quant au déroulement des secours, cette information pouvant se faire par le biais de navettes entre P.C. et CUMP.

Philippe souhaiterait aussi pouvoir être associé avant l'exercice au scénario retenu, comme cela se fait avec le SMUR, afin de partager les éléments que l'on peut considérer comme plausibles dans le déroulement même de l'exercice.

Les infirmières du SMUR soulignent le fait que ne rien savoir du déroulement de tel ou tel secours conduit automatiquement chacun à se faire dans sa tête son petit scénario, à se mettre à l'affut de toute information, à percevoir trop souvent le déroulement des faits comme trop lent en le comparant à ce qui se passe d'habitude, à créer une attente parfois difficilement supportable mais compréhensible, alors que le secours lui-même se déroule tout à fait normalement. Eric leur répond que le facteur temps sous terre n'est pas du tout le même que celui que peut vivre le SMUR dans le cas d'un accident de la route par exemple, l'évacuation de la victime pouvant alors se faire dans l'urgence. Il souligne aussi que le matériel médical utilisé habituellement, dont le volume et le poids peuvent être un obstacle sous terre, a connu grâce aux exercices partagés entre SSF et SMUR une réelle évolution. Le SMUR présent sous terre ne pourra pas décider lui-même de l'évacuation de la victime, seul le conseiller technique présent ayant une vision de l'ensemble des ateliers pouvant décider du départ de la victime vers l'extérieur ou vers un autre point chaud plus sûr que celui où l'on peut parfois se trouver.

Une remarque aussi est faite, à la demande d'Eric Thibaud, médecin urgentiste, remarque justifiée dans le cas de l'exercice qui nous concerne : celle d'avoir vu le kit médical être emporté par l'un des membres du SSF en dehors de la présence du médecin, sans l'accord de ce dernier, sans même qu'il en ait été informé, alors que ce sac, vu ce qu'il contient, ne doit jamais le quitter. Eric Thibaud a eu aussi parfois l'impression de ne pas être suffisamment encadré, souhaitant être davantage pris en charge lors d'un secours, même si la tendance naturelle est de rendre

Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine - F-69002 LYON





Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

autonomes au maximum les équipes se trouvant sous terre, qu'elles soient médicales ou pas. Eric rappelle aussi que l'idéal est d'avoir toujours deux médecins présents, l'un sous terre auprès de la victime, l'autre en surface, mais que, vu que les médecins du SSF n'avaient pas pu être présents pour cet exercice, nous étions parfaitement reconnaissants au SMUR d'avoir diligenté deux des leurs pour cet exercice.

La victime 1, dont un rapport séparé devrait traduire la manière dont elle a perçu l'exercice, nous a cependant transmis quelques impressions vécues : le fait d'avoir trouvé interminable son évacuation, d'avoir eu un peu peur lorsqu'elle s'est retrouvée seule sous terre, celui qui l'avait "placé" ne restant pas auprès d'elle, d'avoir connu quelques hallucinations auditives, fait courant sous terre, la présence de l'eau gouttant ou coulant provoquant ce type de perceptions. La victime 2, bien que "décédée" a mieux vécu le secours ayant passé moins de temps sous terre, et ayant presque constamment quelqu'un à proximité.

Les infirmières du SMUR précisent avoir beaucoup apprécié "les points chauds", ces derniers offrant un confort et une chaleur qu'il était parfois bien difficile de quitter. Avoir vécu de l'intérieur un tel secours a permis de prendre conscience de la manière dont il fonctionnait.

Eric insiste encore sur la nécessité, à partir de chaque SPL rencontré, d'appeler le P.C. pour pouvoir permettre à ce dernier de suivre au plus près l'évacuation en cours. Tout en ayant toujours conscience que les échanges avec le P.C. peuvent être entendus par la victime, et qu'il n'est pas toujours bon que ce soit le cas.

Avant de nous quitter, Philippe Huon nous fait part de son souhait d'être la victime d'un prochain barnum, afin de vivre de l'intérieur cette situation de victime. Cette volonté est notée.



Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON





Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE

L'exercice vu par **Philippe MEYER, SDIS 68**

Comme de coutume nous nous retrouvons ensemble, les acteurs du secours. Gendarmerie, SSF Alsace, Sapeurs Pompiers. La météo clémente ce jour nous permet de retrouver les collègues spéléo dans de bonnes conditions. Avec les années, des liens se sont tissés et l'ambiance est à la bonne humeur.

Direction le PC SSF pour les modalités administratives : transmissions des informations sur le thème de l'exercice

A présent nous le savons. L'attente va être longue...ce qui va nous laisser le temps d'échanger et continuer d'apprendre à se connaître.

Progressivement l'exercice monte en puissance, les équipes s'organisent en bavardant encore un peu. Au fur-et-à-mesure, nous sommes engagés sous terre avec des missions et un objectif commun : sortir deux victimes.

Les mines nous offrent un beau terrain d'entraînement avec toutes les spécificités qu'elles comportent. Parois friables, roches instables, agressivité du milieu, attente dans le froid... Une victime sort après avoir remontée quatre puits. La deuxième, mettra plus de temps à trouver la sortie après avoir eu des difficultés liées à des ancrages peu fiables. Enfin, l'objectif est atteint et sans blessés.

Une bonne bière clôture l'exercice entre nous avec de bonnes accolades. A l'année prochaine !

Je termine ce petit résumé par des mots simples :

Le partage des connaissances, l'acceptation de l'autre, la reconnaissance des compétences, nous permettent de répondre efficacement à nos sollicitations et objectifs commun. Dans ce sens, il reste encore un peu de travail que j'aborde avec sourire et confiance.

Merci pour cette belle journée. Merci à tous les acteurs et vive la spéléo !

Adjudant-Chef Philippe MEYER
Responsable équipe ISS 68



Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine - F-69002 LYON



Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE



Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON





Fédération Française de Spéléologie

SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS



REGION ALSACE



Eric ZIPPER Conseiller Technique Départemental auprès de M. le Préfet du Haut-Rhin
32 rue Charles-Marie Widor - F- 68000 COLMAR - Tél. 03 89 24 94 28 - 06 79 26 43 33
<http://ssfalsace.fr>

Organisme conventionné avec le Ministère de l'Intérieur et par Délégation avec la Direction Nationale de la Sécurité Civile.
Fédération Française de Spéléologie : 28 rue Delandine – F-69002 LYON



Compte-rendu de ma participation à l'exercice secours spéléo du 17 mai 2014 – Tellure

Il est 1h30 du matin quand Nath, Stéphanie et moi décidons de mettre un terme à cette soirée à laquelle nous avons promis une fin à 23h au plus tard, pour être en forme le lendemain ! Les 4 petites heures de sommeil suffiront en attendant de prendre place à l'arrière du berlingo de Pierrot pour finir notre nuit durant les 2h de route qui nous séparent de l'Alsace.

5h45, Nath et moi partons du centre ville de Metz, 6h nous sommes devant chez le plus sympa des René-Paul, 6h30 la 205 se gare devant chez Pierrot – Waville, timing parfait ! Le temps que les fumeurs s'envoient une clope, chargement du matos dans le berlingo, et l'équipe s'envole pour Sainte-Marie-aux-Mines !

La route, je dors ! Arrivée sur le parking de Tellure à 9h, un paquet de monde est déjà là et les présentations sont en cours...nous nous intégrons rapidement et nous mettons aussitôt au travail. Il manque nos camarades qui viennent avec Bruno, ils arrivent 5 minutes plus tard, c'est un scandale ! Je file un coup de main à l'équipe des parisiens pour monter un mat de 6m afin d'y percher une antenne relais pour les talkies-walkies, les tentes se montent, les groupes électrogènes se mettent en route, les derniers spéléos arrivent...tout est prêt dans une rapidité et une efficacité remarquable !



Ce sont les gendarmes qui vont ouvrir le bal et attaquer la prospection. Une personne est portée disparue depuis la veille au soir, un véhicule est repéré dans les bois, il faut faire le tour de tous les trous du coin, la liste est longue... Une équipe cynophile est déclenchée pour accélérer les recherches pendant qu'une patrouille se rend au domicile du propriétaire de la voiture. De notre côté, quelques équipes partent également en prospection, dont Bruno et Christophe, la plupart revient bredouille.

C'est aux environs de 11h que la victime est localisée dans une galerie supérieur de la mine « Armée Céleste ». Le code rouge est alors déclenché et le bureau du préfet reprend la direction des opérations, épaulé par les conseillers techniques du SSF sur place. Les premiers intervenants sont l'équipe ASV (assistance secours victime) et l'équipe transmission, le but étant d'établir un contact permanent entre le PC et les secouristes sur place qui montent un point chaud et font un premier point sur l'état de santé de la victime ! Nath se porte volontaire pour faire partie de l'équipe ASV, le temps de manger rapidement sa salade composée de légumes bio de son jardin et il monte en 4x4 avec toute l'équipe pour aller se positionner auprès de la victime. Nous autres prendrons le temps de manger au soleil, dans l'herbe du parking !

Quelques minutes plus tard, il faut commencer à préparer l'évacuation par civière. René-Paul est nommé chef d'équipe et s'affaire à préparer le matos dont il aura besoin d'après les indications des locaux qui connaissent la mine. Petit à petit, les équipes se forment et partent sous terre. Les gendarmes spéléos de Grenoble sont également envoyés, la victime est en réalité un voleur de minéraux, il sera sévèrement verbalisé !

L'agitation commence à s'emparer du parking du Tellure, les équipes partent une à une pour intervenir selon leurs missions respectives, la mienne pour l'instant est de bien garder le soleil ! Pierrot et Stéphanie se marient et adoptent le vandale, ils se retrouvent à la cellule psychologique pour canaliser leur panique après avoir appris la



triste nouvelle...leur fille, fils ? Roger ? Maxime ? né en 83 (comme maman ?) ? les inquiète beaucoup...ils veulent tout savoir !

Un sur-accident arrive alors, une infirmière escortée par un spéléo devait rejoindre la victime, mais le duo se perd dans les galeries. Au bout de plusieurs minutes sans nouvelles, une équipe est lancée à leur recherche. Ils sont retrouvés tout au fond d'une série de puits, l'infirmière a fait une chute de plusieurs mètres, son corps est sans vie. Quant au spéléo, il est en état de choc, c'est Philippe qui va essayer de le ramener à la surface, ce qui ne sera pas une mince affaire, il ne veut pas sortir (c'est la consigne) et s'arrête sans arrêt pendant la progression dans les puits, dans le tuyau de sortie, semble paniquer à l'idée de voir d'autres gens...

Sur le chemin de la sortie, ils croisent notre Brubru, qui croit reconnaître en ce spéléo avec sa combi bleue, un gendarme. Il lance alors aussitôt un appel au PC en alertant qu'un gendarme ne se sent pas bien. Eric lui fait répéter, s'assure qu'il s'agit bien d'un gendarme, Bruno est ferme ! Eric part alors sur les chapeaux de roues avec un médecin en 4x4 vers l'entrée de la mine, gyrophare et sirène de rigueur, ce n'est plus un exercice...

Mais ils ont oubliés que notre Brubru à quelques difficultés avec les couleurs, il à certainement confondu le casque rouge du spéléo avec un képi, plus de peur que de mal, revenons-en à nos moutons (bien qu'un peu plus tard, il s'agira d'une histoire de chèvre), nous avons 2 civières à sortir !

Pendant ce temps, une partie des secouristes qui s'occupent de la première victime descend vers la deuxième, accompagnée des gendarmes qui vont constater le décès et interroger les premières personnes à avoir atteints la victime. Notre fébrile accompagnateur est pris en charge par la cellule psychologique mais ne coupera pas à l'interrogatoire, ainsi qu'à un examen méticuleux de son matériel, l'enquête est ouverte !

Dans le cas d'un décès, pas de nécessité d'installer un point chaud. Au PC, les derniers spéléos dispo sont réquisitionnés, et deux équipes évacuations sont chargées d'aller équiper les 4 puits. 17h, je pars dans l'équipe de Pierrot, fraîchement divorcé, équiper les 2 puits du fond, quant à Stéphanie, avec son grade de membre du comité directeur du SCM, prête main forte avec fierté à l'autre équipe chargée d'équiper les deux premiers puits.

Un petit tour de Defender plus tard, un gros talus à grimper, et nous retrouvons Dominique au PCA, devant l'entrée de la mine. Une nouvelle mission vient agrémenter notre venue, sur notre chemin vers le fond, nous devons porter à l'équipe de René-Paul...une chèvre !! Passons les commentaires, mais quand même, une chèvre !!



La tête la première, il n'est pas bien large ce tuyau, mais dans ce sens la, ça glisse tout seul jusqu'en bas ! On n'y tient pas accroupi, en tout cas, mes fémurs me l'interdisent... Quelques dizaines de mètres de galerie plus loin, de l'eau plein les bottes, nous déposons le paquet, la chèvre, pour l'équipe d'en haut. L'équipe d'Adan nous talonne, nous descendons jusqu'à la moitié des puits, et commençons à réfléchir à l'équipement le temps que les 15 personnes descendus dire bonjour à la morte remontent les puits petit à petit

Pierrot prend Philippe du SDIS et Jean-Jacques avec lui et part équiper le dernier puits, pendant que je reste avec Fabien et Olivier. Nous sortons le perfo, plantons quelques spits, Fabien prend le temps de nous expliquer pas mal de chose, c'est vraiment intéressant. Je noterais par exemple qu'il ne doit y avoir qu'un seul amarrage commun entre la corde de progression et la corde de traction de la civière ! Notre atelier est installé, sécurisé, le trio d'en bas à terminé aussi. Pierrot remonte vérifier que tout est en ordre, et je descends avec lui rejoindre la morte et ses camarades, ils ne sont plus que 2 avec elle quand nous arrivons.

La morte s'ennuie à mourir dans ce rôle ! Je sors le réchaud, prépare un thé, les camarades du fond nous expliquent qu'ils sont là depuis un moment et que la civière vient de partir du PC, nous avons le temps de faire un petit goûter. Information démentie 3 minutes plus tard avec l'arrivée de 2 spéléos portant avec eux...la civière ! Le thé est chaud, la morte n'aura pas le temps d'en boire une goutte.

La voila en-brancardée, je fais dev humaine pour aider à sortir la civière du ressaut, et l'ascension du premier puits peut commencer. Pierrot à la régule, Jean-Jacques au contrepoids, tout se passe comme sur des roulettes. Pour le deuxième puits, je remonte rejoindre Fabien et prend place pour faire le contrepoids. Je croise donc la civière pendant ma descente, et il nous faut attendre un moment en bas avant de remonter aider les autres, ça parpasse pas mal ! La sortie se passe vite et bien, c'est tout l'intérêt certes, mais c'est toujours impressionnant et rassurant de voir à quelle vitesse la civière peut être dehors quand tout a été installé en amont.

Le convoi se dirige vers la sortie, il est 21h quand la victime sort du tuyau. Mais il en reste une...la première victime n'est toujours pas dehors, l'équipe de René-Paul a eu des difficultés, la roche est naze, pas moyen de planter un spit, même la chèvre s'en sort mal ! Je suis rappelé à l'intérieur pour un dernier coup de pouce, la civière du voleur de cailloux est en route. J'essaie de guider Fabien dans la galerie, c'est trop étroit pour pouvoir porter à plus de 2 personnes, il marche à reculons dans l'eau jusqu'au tuyau.



21h45, les deux victimes sont dehors, nous restons une petite équipe pour attendre René-Paul et ses collègues qui déséquipent. Les blagues au sujet de la chèvre vont bon train, surtout quand Pierrot et Xavier décident de retourner sous terre épauler les autres dans cette tâche difficile, sortir la chèvre du trou ! Retour au PC, il est 23h, un bon repas nous attends, et le débriefing...sera pour demain matin, tout le monde au lit !

Ce dimanche, il fait toujours aussi beau en Alsace, nous commençons par le nettoyage du matos, puis nous débriefons. Dans l'ensemble, Eric est satisfait, c'est la première fois qu'un sur-accident entraînant une mort est scénarisé dans un exercice secours, pour cause, ce n'est pas une très bonne pub pour nos sauveteurs de perdre un médecin pendant le secours !

Dernier pique-nique sur l'herbe du parking, visite rapide du musée du Tellure, et les tristes adieux se font aux alentours de 13h...

Benoit

PLANNING

		Heures																		
		9h00	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	00h00	h	h	
N°	Noms	Dpt	Spécial.																	Fin
1	QUERET Yann	93	Trans.																	
2	LIPPART David	68	CT. Nat.																	
3	VIGENT Lucy	68	ASV																	
4	HETZ Christian	68	Equipier																	
5	KREFFER Yannick	68																		
6	BESSE Evanelle	68	Equipier																	
7	RICHARD S.P.	68	Equipier																	
8	BACHIMAN ERIC	77																		
9	FROT Hervé	77	Equipier																	
10	BERNARD Philippe	68	Trans.																	
11	BRENKLE Pierre	68	ASV																	
12	BERTRAND Pierre	68																		
13	GAFFIOT J. Jacques	88	Equipier																	
14	GENIL Olivier	69	ASV																	
15	REINHIL Jean	68	Ant.																	
16	CAIOUR Michel	57	Eq.																	
17	BUZZI Pierre	57	CE																	
18	PONT Gerard	88	ASV																	
19	IGIER Benoit	57	Equipier																	
20	ROUET Olivier	68																		
21	GRANDCOLOIS Xavier	88	Equipier																	
22	KOZANSKI Jean	69	Equipier																	
23	SOUVANEZ Renaud	57	CE																	
24	BOUR Christophe	57																		
25	SKNLE Michel	68	Antif.																	
26	KLEIN Charles	68	Equipier																	
27	GILLOT Julien	93	Equipier																	
28	LACHARATTE Sébastien	69	Perfor.																	
29	HIGUCHERS Sébastien	69	CE																	
30	LAURETO René	68	Trans.																	
31	SCHROETER Damien	57	Cartier																	
32	HÄHLER Stéphane	57																		
33	FECHERVILLE Fabrice	43	Cartier																	
34	PEPER Philippe	57																		
35	CHEVASSU Nicolas	68	Photo.																	
36	SCHROETER Nicolas	57	ASV																	
37	LOETSCHER Philippe	68	Gest.																	
38	SPECKOVIC BOJAN	68																		
39	ZIPPER Anouch	68	Cartier																	
40	POINT S.C.	68	ASV inf.																	

PLANNING

		Heures																		
		9h00	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h	21h	22h	23h	00h00	h	h	
N°	Noms	Dpt	Spécial.																	Fin
41	ROY J. Phil	68																		
42	LIPPART Isabelle	68	Cartier																	
43	GOERGEAR Renaud	68	CT.																	
44	MEYER Philippe		SDIS																	
45	BOHAN David		SDIS																	
46	POUVIOT Paul		SDIS																	
47	NEFF Gilles		SDIS																	
48	HINTERHOLZ Franck	68																		
49	ZIFFERER Eric	68	CT																	
50	OBÉOLE Yann	68																		
51	THIBAUD Eric	68	Photo.																	
52	MIRA Ami Lucie	68	Photo.																	
53	PERELEN Luc		Photo.																	
54	LASSOU Nicolas		Photo.																	
55	Gottwiler Yannick		Photo.																	
56	LAOUT Stéphane		GS&N																	
57	GOSSET Sébastien		GS&N																	
58	GENIET Eric		GS&N																	
9																				
0																				
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
0																				
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
0																				

	EQUIPE N° 6	EQUIPE N° 11	EQUIPE N° 7	EQUIPE N° 12	EQUIPE N° 13	EQUIPE N° 14	EQUIPE N° 15
CE	Yannick Antoine Philippe Lepetk	Henri Lavoie Bruno Schaefer Bogdan Patricia	Nicolas Spink Rue May Viment Eivind Bene Henri Faot Florian Drenkle Jean Y-C Point Nathanaël Latour	René-Paul Jousseaume Xavier Grandcolas David Bohin Christophe Bourz Mathieu Gillet Jean-Philippe Rouze	Eric Bachmann Carine Oberle	LAOIT Stéphane GOSSET Sébastien GENIVET Eric	Charles Giles Eric Anne-Louise Luc Angès Edouard Christian Patricia Gérard
MISSIONS EQUIPIERS	—	—	—	—	—	—	—
	EQUIPE N° 16	EQUIPE N° 18	EQUIPE N° 21	EQUIPE N° 22	EQUIPE N° 23	EQUIPE N°	EQUIPE N°
CE	Adam Hiphamsi Yacine Saidan Paul (sdia) Garc Nassim	Kievot Fabien Benoit Gaffiot Philippe (cois) Gilles Chet.	Alain Christian H. Benoit JLB (SDIS)	Bruno Schaefer Rafael Nathanaël Philippe Gérard	Eric Thebaud Smey Hou Lami Imou		
MISSIONS EQUIPIERS	—	—	escaler l'équisme brancardage jusqu'à la 1 du puits x1	brancardage ent ^r du premier puit jusqu'à avec corde 16 + litr.	Coical Smey - Attendre la 1 à la tête du puit. Bien vérif.		

DATE : 17/01/14 CAVITE : ... Armée ... Céleste ...

Réf. : SSF011.XLS - Révision N° 1 : 22/09/99



POUR VOTRE SÉCURITÉ !
 Nous découpons votre ancienne citerne à fioul
 TRAVAIL SOIGNÉ GARANTI
GASSER-FOERSTER
 68220 WENTZWILLER - 03 89 88 71 54 - 06 81 29 30 59
 gasser.foerster68@orange.fr

DNA
 DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

EDITION DE COLMAR

www.dna.fr
 N° 47318
 DIMANCHE 18 MAI 2014
 1,00 €



Marc Levy, écrivain au nom de la liberté

INTERVIEW PAGE 9

PHOTO DNA

EUROPÉENNES

Les élections vues par nos voisins



PHOTO AFP

Le début de notre série de reportages nous emmène en Belgique, au Luxembourg et en Allemagne. P. 2 ET 3

COURSES DE STRASBOURG
Nouveau record



PHOTO - ARCHIVES DNA

Le record de participation aux courses de ce matin est d'ores et déjà battu. Hier, ils étaient 13 000 engagés, 2 800 de plus qu'en 2012.

PAGE 29

Exercice dans la mine



PHOTO DNA - JEAN-FRANÇOIS OTT

Un exercice réalisé hier à Sainte-Marie-aux-Mines rappelle les dangers des milieux souterrains et le besoin d'une organisation rigoureuse des secours.

PAGE 13

PRATIQUE

DÉTOURS	Page 7
LIVRES	Page 8
NÉCROLOGIE	Page 10
ANIMAUX / HOROSCOPE	Page 19
PAGES LOCALES	À partir du 2 ^e cahier
JEUX	Page 22
TÉLÉVISION	Page 23
MÉTÉO	Page 24

VINTIMILLE

Kerviel refuse de quitter l'Italie

L'ex-trader Jérôme Kerviel, attendu en France pour purger sa peine de prison, s'est arrêté à



SOMMET À L'ÉLYSÉE

Alliance contre Boko Haram

Cinq chefs d'État africains ont adopté à Paris un plan de « guerre » contre le groupe islamiste nigérian Boko Haram qualifié de « secte terroris-

PRATIQUE

DÉTOURS	Page 7
LIVRES	Page 8
NÉCROLOGIE	Page 10
ANIMAUX / HOROSCOPE	Page 19
PAGES LOCALES	À partir du 2 ^e cahier
JEUX	Page 22
TÉLÉVISION	Page 23
MÉTÉO	Page 24

VINTIMILLE

Kerviel refuse de quitter l'Italie

L'ex-trader Jérôme Kerviel, attendu en France pour purger sa peine de prison, s'est arrêté à



SOMMET À L'ÉLYSÉE

Alliance contre Boko Haram

Cinq chefs d'État africains ont adopté à Paris un plan de « guerre » contre le groupe islamiste nigérian Boko Haram qualifié de « secte terroris-

PRATIQUE

DÉTOURS	Page 7
LIVRES	Page 8
NÉCROLOGIE	Page 10
ANIMAUX / HOROSCOPE	Page 19

VINTIMILLE

Kerviel refuse de quitter l'Italie



SOMMET À L'ÉLYSÉE

Alliance contre Boko Haram

SAINTE-MARIE-AUX-MINES Exercice de secours en milieu souterrain

Une civière dans la mine

Si l'Alsace ne compte quasiment pas de cavités naturelles, en revanche les anciennes mines sont légion et des accidents dans ces milieux périlleux doivent impliquer une organisation des secours sans grain de sable. D'où l'exercice réalisé ce samedi par le Spéléo Secours 68 dans une mine du Val d'Argent, et qui a impliqué de nombreuses équipes spécialisées.

On touche du bois. Depuis une vingtaine d'années, l'Alsace n'a pas connu d'accident spéléologique comparable à ceux – mortels – qui ont défrayé la chronique ces dernières années en Ardèche, en Isère et ailleurs. Le risque (chutes de pierres, de spéléologues et effondrements) n'est pas à négliger cependant, au regard du nombre de cavités souterraines en Alsace (quasiment exclusivement des anciennes mines), de leur fréquentation et de la fragilité de certains milieux (lire ci-dessous). Raison pour laquelle le Spéléo Secours du Haut-Rhin (il n'y en a pas dans le Bas-Rhin) organise tous les ans un exercice de secours en milieu souterrain qui recense la plupart des écueils auxquels peuvent être confrontés des spéléologues lorsqu'il s'agit de localiser et d'assurer des soins le plus rapidement possible aux victimes.

Plus de 50 spéléologues ont participé à l'exercice

Plus de 50 spéléologues venus d'Alsace et d'autres régions françaises (l'Alsace fait office de laboratoire d'expérimentation reconnu), ainsi que de nombreux partenaires (équipes de sapeurs-pompiers spécialisés, gendarmes, SMUR et autorités de tutelle pour les secours publics), ont ainsi participé hier à Sainte-Marie-aux-Mines à un exercice qui n'a pas lésiné sur les obstacles...

Le scénario engagé prévoyait une assistance à deux chercheurs de minéraux

MINES OU MOULINS ?

On ne badine pas avec la sécurité dans les milieux souterrains. Chaque sortie spéléologique doit faire l'objet d'une déclaration préalable en gendarmerie, avec le lieu et l'horaire de sortie. Sans rappel des spéléologues à cet horaire, la gendarmerie déclenche une opération de secours.

« On estime que cette obligation n'est pas respectée par une majorité de personnes, déplore Eric Zipper. Chaque année, 200 spéléologues se signalent, et nous estimons qu'ils doivent être plus de 1 000... » On entrerait dans les mines comme dans un moulin ? Dans ce cas, les secours, s'ils sont enclenchés, devront tenir compte d'un laps de temps supplémentaire pour localiser la cavité concernée.

Les mines représentent un gisement de périls. « Au XVIII^e siècle, les mineurs empilaient les gravats et le recours à la poudre fragilisait la roche », observe le spéléologue Bruno Goergler. Le dernier accident souterrain survenu en Alsace, et qui date de 1995, concernait un spéléologue qui s'était coincé les jambes sous un éboulement de gravats. Par chance, son collègue s'était retrouvé du bon côté de l'éboulement et avait pu prévenir les secours...

Sous terre, c'est d'abord l'hypothermie qui menace la victime, dans le cas d'un traumatisme mineur. La température est constante dans ces mines, 10 à 12° C. « On organise en priorité un point chaud, une sorte de tente faite de couvertures de survie autour du blessé pour le réchauffer doucement, décrit Michel Spenlé, membre du Spéléo Secours. Il faut absolument stabiliser l'état de la victime avant de pouvoir envisager de la remonter. Ça peut nécessiter plus d'une journée... Et ensuite, tout doit être organisé pour que la civière ne soit pas stoppée en cours de route. »



Les premières équipes s'aventurent dans le boyau qui mène à l'entrée de la mine. PHOTOS DNA – JEAN-FRANCOIS OTT

coincés sous terre dans une mine au-dessus de Sainte-Marie, dont la complexité en fait un véritable labyrinthe qu'il faut parcourir en tous sens avant de mettre la main sur les blessés. Parmi les équipes de secours, l'une d'elles s'égare et une infirmière chute dans un puits de 80 mètres. « Cet exercice a pour but de mettre en application les nouveaux plans de secours validés par la préfecture et de vérifier l'articulation des secours entre les différentes autorités compétentes, décrit Eric Zipper, conseiller technique auprès de la préfecture du Haut-Rhin et président du Spéléo Secours 68. La chute mortelle associée à la dimension des secours un volet judiciaire géré par des gendarmes spécialisés, venus de Grenoble. » Un tel scénario, celui du suraccident, ne s'est jamais produit en France. Mais lorsque les interventions doivent être minu-

tées, l'évacuation organisée en tenant compte de toutes les obligations médicales, et la coordination entre tous ces services spécialisés assurée de façon optimale, sans aucun grain de sable, il semble opportun que ce type d'exercice puisse prendre en considération tous les cas de figu-

re. Les phases de recherche, d'organisation des secours, le volet judiciaire et l'évacuation, in fine, ont occupé spéléologues et secouristes jusque tard dans la nuit. Sous terre, le temps ne défile pas à la même vitesse qu'au grand jour... ■ JF-OTT

Fracture spéléologique entre le nord et le sud ?

Haut et Bas-Rhin ne sont pas logés à la même enseigne en matière de couvertures des risques souterrains (il est également vrai qu'il y a moins de cavités au nord). Il n'existe pas de comité départemental de spéléologie dans le Bas-Rhin, donc pas de secours associés. Le Spéléo Secours haut-rhinois envisage de pallier ce déficit en signant prochainement une convention pour la mise en place d'un plan de secours avec la préfecture du Bas-Rhin.



Toutes les équipes sont reliées entre elles par téléphone filaire.



Après les sauveteurs, c'est au tour de la civière d'être glissée sous terre. Lorsque l'état médical du blessé sera stabilisé, il faudra tout prévoir pour que la civière puisse remonter au grand jour sans rencontrer d'obstacles.

LE CHIFFRE

1 600

C'est le nombre de points souterrains (anciennes caves, mines, cavités naturelles...) recensés par le Spéléo Secours en Alsace. Dont 320 mines praticables. Le secteur du Neuenberg, où s'est déroulé cet exercice, compte plus d'une centaine d'entrées de mines, dont une trentaine accessibles.



Premier objectif : localiser la mine dans laquelle se trouvent les victimes.

ZOOM

AVEC LE GROUPEMENT DE SPÉLÉOLOGIE DE GRENOBLE Enquêtes souterraines

De nombreux spécialistes des interventions de secours en milieu souterrain étaient présents lors de cet exercice. Parmi eux, le groupement de spéléologie de la gendarmerie nationale, basé à Grenoble, et présent pour la première fois en Alsace pour assurer le volet judiciaire de cet exercice. « Nous sommes 26 officiers de police judiciaire à couvrir le territoire français et à assurer des constatations et des enquêtes judiciaires sur des missions souterraines : vérifier la présence de butins cachés, fouiller des puits dans lesquels auraient été jetées des armes, etc., présente l'adjudant-chef Stéphane Laout. Notre dernière mission, par exemple, concernait l'attaque d'une banque près de Toulouse, il y a un mois. Les malfaiteurs avaient creusé un tunnel de 30 mètres pour y accéder et nous avons été appelés pour évaluer la dangerosité du tunnel et y rechercher des indices. » En octobre 2012, le groupement avait également suivi l'accident mortel qui avait impliqué un spéléologue en exploration, et a souvent été amené à mener des enquêtes sur les pillages de sites minéralogiques. « Nous associons les techniques utilisées couramment dans le milieu judiciaire aux réflexes liés à la progression spéléologique en milieu restreint. »

alsace centrale

WALSACE

w.falsace.fr

DIMANCHE 18 MAI 2014

N° 22126

1,00 €

KOVACIC® 21 rue Curie
68000 Colmar
03 89 27 54 30
Fabricant depuis 1988

- VOIETS ROULANTS
- VOIETS BATTANTS
- VOIETS SOLAIRES
- PORTES DE GARAGE
- MOTORISATIONS

www.kovacic.fr

FOIRE DE MULHOUSE
23 mai au 1^{er} juin 2014

Aise en examen des djihadistes résumés arrêtés à Strasbourg

Page 42

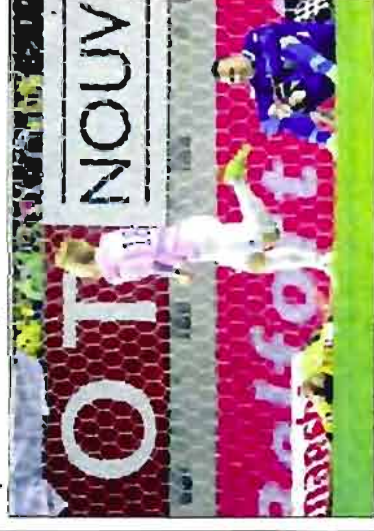
Sauvetage fictif dans les mines du Val D'Argent

Page 23

Européennes: les têtes d'affiche alsaciennes



Football Sochaux relégué en Ligue 2



Yohann Pelé et Stoppilla Sunzu ne peuvent que constater les dégâts : Daniel Wass et Evian-Thomas Gaillard les ont envoyés en Ligue 2.

Photo AFP/Sébastien Bozon

À la lutte pour le maintien tout au long de la saison, Sochaux accompagnera finalement Valenciennes et Ajaccio à l'étage inférieur après sa cuisante défaite (0-3) contre Evian hier soir, lors la 38^e et dernière

Un sauvetage dans les mines fictif mais délicat

Un exercice de sauvetage de grande ampleur avait lieu, hier toute la journée, dans le secteur de la mine Tellure à Sainte-Marie-aux-Mines. Il s'agissait, pour plusieurs équipes médicales, de recherche et de secours de retrouver une personne blessée et retranchée dans l'une des mines et de lui venir en aide.

Suite à la disparition d'un homme, signalée par sa famille, d'importants moyens ont été engagés. Hier matin, pour tenter de retrouver la victime, finalement localisée dans l'une des galeries de la mine « Armée céleste », sur les hauteurs de Sainte-Marie-aux-Mines.

On vous rassure toute de suite : le scénario est fictif. Mais il aurait très bien pu être réel. Voilà pourquoi de nombreux acteurs des services de recherche, de secours et de soin ont participé à cette intervention, du petit matin jusqu'au soir. Un exercice chapeauté par le Spéléo Secours français de la région Alsace, qui avait pour but « de faire travailler ensemble tous les acteurs dans le cadre du plan Orsec spéléo et d'entretenir des relations de confiance », explique Eric Zipper, conseiller technique départemental du Spéléo Secours français auprès du préfet du Haut-Rhin. En cas d'accident, on se connaît déjà et la machine ne sera pas grippée. Cela permet aussi de mettre en pratique toutes les choses habituellement marquées sur papier ».

Alors que le poste de commandement se mettait en place dès 8 h, sur le parking de Tellure, les premiers à se mettre en action étaient les gendarmes, qui ont entamé des recherches pour trouver le véhicule du disparu, une personne partie en forêt la veille et qui aurait dû prévenir sa famille au petit matin. Une fois la voiture retrouvée, c'est l'équipe cynophile de la gendarmerie qui a pris le relais pour localiser le malheureux, la piste menant finalement jusqu'à l'entrée de la mine « Armée céleste », dans laquelle l'une des



L'entrée et la sortie de la mine se font par un tuyau de 60 centimètres de diamètre, par lequel le brancard a également été sorti par les secouristes. Photos Sébastien Spitaleri

six équipes du Secours Spéléo français s'est aventurée. « Notre mission est d'entrer dans le trou et de chercher des indices comme des traces de pas, de l'eau troublée ou du matériel qui nous prouverait qu'il y a eu du passage », explique Yannick, l'un des spéléologues, qui intervenait hier avec Antoine, lui aussi membre du Spéléo Secours français, l'une des commissions de la Fédération française de spéléologie, qui ne compte que des bénévoles intervenant sur des secours souterrains.

« Un vrai labyrinthe »

Après quelques secondes dans la mine, les deux hommes n'ont pas tardé à avoir une réponse à leurs coups de sifflets, entendant un appel au loin. Après avoir informé le poste de commandement, les deux spéléologues sont retournés dans la mine pour la phase de recherche. « Le problème, c'est que la mine est un vrai labyrinthe, avec des galeries partout », explique Eric Zipper.

Peu après midi, les équipes du Sds, du Samu et de la Cump (Cellule d'urgence médico-psychologique) sont arrivées à Sainte-Marie-aux-Mines pour intervenir elles aussi. Mais il était dit que rien ne serait facile et un scénario catastrophe attendait tout le monde, puisque l'un des médecins qui devait rejoindre la victime a fait une chute mortelle (toujours fictive, bien heureusement) dans la mine, obligeant le parquet à prendre en main l'affaire et à dépêcher sur place le groupe des spéléologues de la gendarmerie nationale, spécialement venu de Grenoble (lire ci-dessous). En plus du blessé, un mort était donc à évacuer dans l'après-midi, l'intervention se prolongeant du coup jusque dans la soirée. Elle aura toutefois permis à tous les acteurs de travailler main dans la main et de s'organiser au mieux en vue d'une éventuelle catastrophe dans ce secteur.

Sébastien Spitaleri

LIURE AUSSI En pages Région.

Des gendarmes spéléologues

Parmi les nombreuses équipes de recherche, de secours et de soin qui sont intervenues hier, plusieurs gendarmes du groupe des spéléologues de la gendarmerie nationale, basé à Grenoble, étaient présents. Rattaché au peloton de gendarmerie de haute montagne, cette équipe dirigée par l'adjudant-chef Stéphane Laout intervient une vingtaine de fois par an pour des missions souterraines, que ce soit dans des mines, des cavités naturelles, des puits ou encore des réseaux d'eau pluviale et des égouts. Ces 26 gendarmes, basés soit à Grenoble (Isère) soit à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques) ont tous le statut d'officiers de police judiciaire et travaillent en lien avec le parquet pour des enquêtes et constatations judiciaires. « Dans notre région, nous avons très peu de mines artificielles, explique l'adjudant-chef Laout. Cette intervention nous permet de compléter notre expérience et aussi de réfléchir à ce qu'on pourrait être amené à faire dans ce cadre-là. Cela nous permet aussi de faire connaître nos compétences aux spéléologues et aux gendarmes. »

Les gendarmes sont les premiers en action : ils tentent de localiser la personne disparue avec l'aide d'un chien spécialement dressé.



Les sauveteurs sont arrivés par un terrain escarpé en forêt.



Eric Zipper, conseiller technique départemental du Spéléo Secours français, donne les consignes au poste de commandement.



Derniers réglages avant de pénétrer dans la galerie.

Sauvetage Un exercice dans les mines de Sainte-Marie

Un important exercice de sauvetage avait lieu, hier, dans l'une des mines située à Sainte-Marie-aux-Mines. Des gendarmes, pompiers, médecins, mais aussi et surtout les équipes du Spéléo Secours français étaient mobilisés.

Du petit matin jusque tard dans la soirée, un exercice de sauvetage de grande ampleur avait lieu, hier, dans les environs de la mine Tellure à Sainte-Marie-aux-Mines. Un exercice annuel mis sur pied par Spéléo Secours français (SSF), une commission technique de la Fédération française de spéléologie, créée en 1977 et composée de 2 000 sauveteurs bénévoles, tous spéléologues expérimentés.

« Un vrai labyrinthe »

Après le signalement d'une disparition très tôt hier matin, un poste de commandement s'est rapidement installé sur le parking Tellure à Sainte-Marie-aux-Mines, puis gendarmes, spéléologues, médecins du Samu, personnels du Sdis et d'autres



L'une des six équipes du Spéléo Secours français a localisé la victime à l'intérieur de la mine « Armée céleste », sur les hauteurs de Sainte-Marie-aux-Mines. Photo S. Sp.

cellules spécialisées sont intervenus toute la journée.

Selon le scénario inventé par SSF, il s'agissait de secourir une personne en état d'hypothermie, bloquée à l'intérieur de la mine après avoir escaladé un puits de 20 m de profondeur. Pas une

mince affaire quand on sait que les galeries sous terre à cet endroit sont « un vrai labyrinthe », précise Eric Zipper, conseiller technique départemental du Spéléo Secours français auprès du préfet du Haut-Rhin et coordinateur de l'intervention d'hier.

Les recherches ont commencé par la localisation de l'individu, d'abord par les gendarmes puis par l'équipe cynophile de la gendarmerie qui a retrouvé la trace du disparu avant que deux spéléologues ne pénètrent dans la mine « Armée céleste » pour débiter la phase de recherche.

Des accidents rares

Le scénario de cet exercice s'étant dégradé au fil de la journée avec la chute mortelle d'un médecin, le groupe des spéléologues de la gendarmerie nationale, basé à Grenoble, a rejoint les sauveteurs, toujours dans le but de travailler en collaboration avec les différents acteurs pour faire face si une situation identique se présente à l'avenir. Fort heureusement, ces interventions restent assez rares, comme l'explique Eric Zipper : « En moyenne, on recense 24 accidents de ce type par an en France durant les dix dernières années, dont cinq seulement impliquaient une médicalisation. »

Si le risque est donc minime, il existe et mieux vaut y être préparé. « Ce type d'exercice nous permet de mettre en pratique un certain nombre de choses et d'instaurer un climat de confiance entre tous les acteurs qui participent à ce plan Orsec spéléo », conclut Eric Zipper.

Sebastien Spitaleri



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



*GROUPE D'ENQUÊTEURS EN MILIEU
SOUTERRAIN (GEMS)
GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE L'ISERE A GRENOBLE*

*STÉPHANE LAOUT : RESPONSABLE DU GEMS – BREVET D'ETAT SPELEOLOGIE – MEMBRE DU PGHM DE L'ISERE.
SÉBASTIEN GOSSET : MEMBRE DU GEMS – INITIATEUR FÉDÉRAL SPELEOLOGIE – BTA LE TOUVET
ERIC GENIVET : MEMBRE DU GEMS - COORDINATEUR CRIMINALISTIQUE – SR GRENOBLE*

RAPPORT

CONSTATATIONS ET OPÉRATIONS DE POLICE TECHNIQUE

-----0-----

.....

N° 002 / GEMS 38/ 2014

du 17 mai 2014

Référence

: Réquisition à personne qualifiée en date du 17 mai 2014 de ROUSSEAU Frédéric officier de police judiciaire de la BTA de Ste MARIE AUX MINES – 68.

MISSION

Nous soussignés,

Eric GENIVET : Membre du GEMS, coordinateur criminalistique, technicien en identification criminelle.

Stéphane LAOUT : Responsable du GEMS, brevet d'état en spéléologie.

Sébastien GOSSET : Membre du GEMS, initiateur fédéral en spéléologie, technicien en identification criminelle de proximité.

Désignés pour effectuer les constatations et opérations de police technique demandé par ROUSSEAU Frédéric, officier de police judiciaire de la BTA Ste MARIE AUX MINES – 68.

en sa réquisition du 17 mai 2014 comportant la mission suivante :

(Libellé de la mission) :

Bien vouloir vous transporter auprès de la victime décédée à l'intérieur des anciennes mines d'argent de NEUENBERG.

Procéder aux constatations et opérations de police technique.

Serment préalablement prêté de bien et fidèlement remplir notre mission en notre honneur et conscience, rapportons les opérations effectuées.

I / SITUATION A L'ARRIVE DES MEMBRES DU GEMS

1 / Eléments portés à notre connaissance lors de l'alerte

Un médecin, membre de l'équipe de secours, se serait perdu dans la mine en compagnie d'un spéléologue du secours français.

Un accident se serait produit et le médecin serait tombé dans un puits. Il serait décédé.

La confirmation du décès nous parviendra quelques minutes plus tard lors de notre passage à un autre point de communication téléphonique.

Une fois informé de la localisation exacte du lieu de la découverte de cadavre, nous nous transportons sur les lieux muni de notre matériel d'investigations.

II / MESURES PRISES

Nous prenons contact, à l'aide du téléphone filaire installé par les secouristes, avec les personnels se trouvant à proximité du lieu de découverte du corps. Nous leur demandons de laisser la scène en l'état.

III / ETAT DES LIEUX

Nous arrivons sur les lieux de découverte du corps à 16 heures 45.

Un groupe d'une dizaine de secouristes se trouve à proximité.

La zone de découverte du corps est isolée.

Il s'agit d'une petite salle de quelques mètres de diamètre surmontée d'un petit puits d'une hauteur d'environ 3 mètres.

(IL FAUDRAIT INTEGRER ICI UN PLAN DE LA MINE SUR LEQUEL APPARAÎTRAIT LE LIEU DE DECOUVERTE DU CORPS)

IV / CORPS DU DELIT

Le corps de la victime est allongé recouvert par une couverture de survie.



1 / Eléments portés à notre connaissance à notre arrivée sur les lieux.

A notre arrivée sur les lieux nous sommes immédiatement rejoint par les deux secouristes qui sont arrivés les premiers sur les lieux.

- PEPEK Philippe membre du secours spéléo 57.
- AIGUEPERSC Antoine membre du secours spéléo 69.

Ces deux secouristes nous rapportent les éléments suivants :

Ils sont arrivés sur les lieux par le haut du puits de 3 mètres. Ils ont découvert la victime couchée au pied du puits en position latérale de sécurité (PLS) . A côté se tenait, en position assise, un sauveteur secouriste, visiblement en état de choc.

Ce sauveteur informe ses deux confrères que la victime n'a pas de pouls et ne respire plus. C'est lui qui l'a mise en PLS. Il ne se prononce pas sur les causes de sa mort. Elle se prénommerait Carine et serait médecin au secours spéléo français.

PEPEK Philippe constate également l'absence de pouls et de respiration.

Il prend alors en compte le sauveteur en état de choc et le remonte à la surface. Pendant ce temps Antoine AIGUEPERSC reste avec la victime. Il installe un point chaud, alerte les différentes équipes de secours et attend un médecin.

Le sauveteur en état de choc est remis aux mains du SMUR de COLMAR à la sortie de la cavité. PEPEK Philippe retourne dans la mine pour retrouver son co-équipier au chevet de la victime.

Nous sommes ensuite rejoint par Eric THIBAUD médecin au SMUR de COLMAR. Il s'agit du médecin qui a rejoint le corps de Carine. Il est arrivé sur les lieux à 16 heures 24 et a déclaré le décès à 16 heures 25.

Un certificat de décès sera établi par le Dr THIBAUD à sa sortie de la cavité.

L'identité des trois intervenants est communiquée au directeur d'enquête. Ils seront entendus à leur sortie.

2 / Examen technique de la victime

Le point chaud réalisé par Antoine AIGUEPERSC a été démonté, seule reste dans la salle la victime.

Elle est entièrement recouverte d'une couverture de survie.

Nous enlevons cette couverture afin d'avoir accès au corps proprement dit.

Nous constatons qu'il est en position latérale de sécurité sur le coté droit.

L'examen de la victime nous permet de constater les éléments suivants :

- Il s'agit d'une personne de sexe féminin.
- Le baudrier est absent. Il est posé au sol à proximité.
- Elle est porteuse de bottes en caoutchouc dont les semelles sont en bon état.
- Elle est vêtue d'une combinaison adaptée à l'activité de spéléologie et porte des sous-vêtements chauds.
- Elle est allongée sur un sac de spéléologie de couleur jaune.
- Un casque de spéléologie équipé d'une lampe est encore présent sur le crâne. Il est fixé correctement. La lampe est éteinte.
- Nous testons l'éclairage et nous constatons qu'il fonctionne correctement et produit trois degrés de luminosité différents. Donc les piles et l'ampoule sont en bonne état.



3 / Examen des lieux

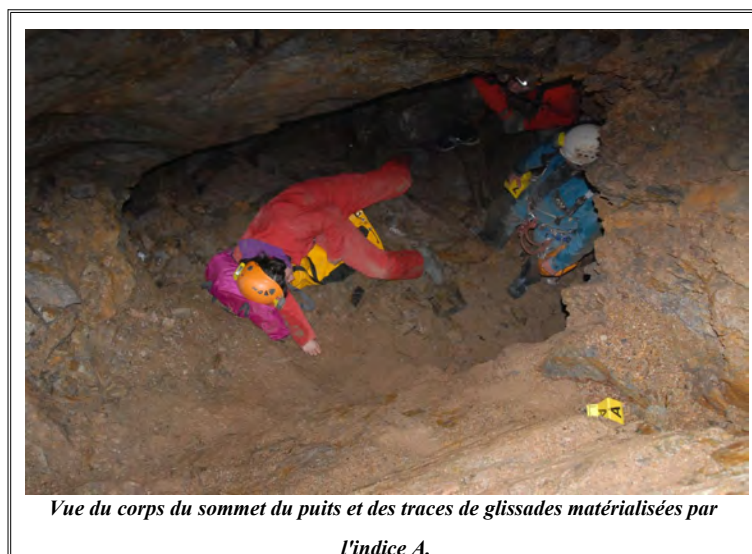
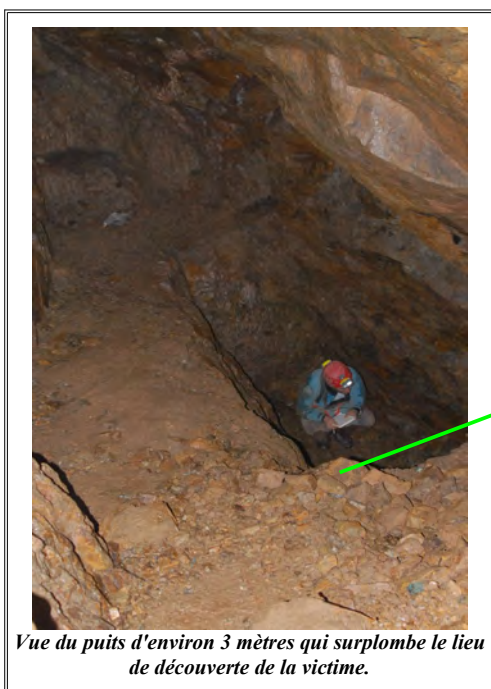
Pour accéder à la petite salle où se trouve le corps de la victime il y a deux possibilités.
Soit en descendant un petit puits mesurant environ 3 mètres de hauteur.
Soit par un chemin en légère pente se situant de l'autre coté de la salle.

La victime se trouve au pied du puits, mais comme elle a été manipulée par le sauveteur qui l'accompagnait il est impossible de se prononcer sur sa position initiale.

En examinant le puits lui-même nous constatons des traces de glissades et de ripages le long du ressaut qui surplombe la victime.

Nous matérialisons ces traces à l'aide de *l'indice A*.

L'examen de la salle ne nous permet pas de découvrir des traces de sang ou de choc sur les parois.





Le puits n'est pas équipé. Il n'y a pas de main courante, ni corde permettant une descente en rappel.

4 / L'examen du corps par le médecin du SAMU

Nous demandons au médecin du SMUR qui a constaté le décès de réaliser un examen du corps et de procéder à une description des blessures qu'il pourrait constater.

Nous procédons de la sorte car lors de la remontée du corps à la surface il y a un risque de créer de nouvelles traces sur le corps.

Le Dr THIBAUT pratique cet examen entre 17 heures 15 et 17 heures 30. Nous transcrivons ci-après ses constatations.

Elles seront reprises par le médecin dans un certificat médical qui sera rédigé une fois à l'extérieur.

- Présence d'une plaie occipitale d'une longueur de 10 cm.
- Déformation du coude droit. Suspicion d'une fracture avec hématome diffus.
- Enfoncement hémithorax droit.
- Ecchymoses multiples sur le flanc droit et sur la hanche droite.
- Présence de sang dans la bouche sans lésions dentaires visibles.

Le médecin nous déclare que de telles blessures peuvent être compatibles avec une chute de plusieurs mètres.

Il annonce un temps de survie de quelques minutes.

Les éléments portés à notre connaissance sont transmis au directeur d'enquête. Un médecin légiste sera requis afin de réaliser un examen médico-légal voire une autopsie.

5 / Les prélèvements

Nous prélevons le baudrier et l'ensemble du matériel qui est accroché. Nous le conditionnons provisoirement dans un sac de spéléologie.

Il sera remis au directeur d'enquête pour saisie et placement sous scellé.

6 / Le déplacement du corps

Le corps de la victime est conditionné, en notre présence, par les secouristes dans la civière qui servira à remonter le corps à la surface.

Nous suivons le corps lors de la remontée afin de s'assurer de son intégrité.

Une fois le corps à l'extérieur des mines nous le remettons à l'adjudant chef ROUSSEAU en vue d'un examen médico-légale.

V / CONCLUSION

Nos constatations réalisées sur les lieux permettent de mettre en évidence des traces de ripages et de glissements le long des berges d'un puits de 3 mètres de hauteur.

La victime se trouve en contrebas, à l'aplomb de ces traces de glissade.

D'après le médecin les blessures constatées sur la victime peuvent être compatibles avec une chute de plusieurs mètres et sont mortelle à court terme. (quelques minutes)

En conséquence, nous pouvons émettre l'hypothèse suivante :

La victime arrive au niveau du sommet du puits. Pour une raison inconnue elle glisse, chute et finit sa course trois mètres plus bas, au pied du puits.

Dans le cadre des recherches de responsabilités, il serait utile de savoir :

- Si la victime avait des connaissances en spéléologie. Si oui quel était son niveau technique.
- Si elle était réellement accompagnée par un sauveteur expérimenté.
- Où se trouvait le sauveteur au moment de la chute.
- S'ils se sont réellement perdu.

Nos opérations prennent fin le 17 mai 2017 à 18 heures 00.

Les techniciens



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



*GROUPE D'ENQUÊTEURS EN MILIEU
SOUTERRAIN (GEMS)
GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE L'ISERE A GRENOBLE*

*STÉPHANE LAOUT : RESPONSABLE DU GEMS – BREVET D'ETAT SPELEOLOGIE – MEMBRE DU PGHM DE L'ISERE.
SÉBASTIEN GOSSET : MEMBRE DU GEMS – INITIATEUR FÉDÉRAL SPELEOLOGIE – BTA LE TOUVET
ERIC GENIVET : MEMBRE DU GEMS - COORDINATEUR CRIMINALISTIQUE – SR GRENOBLE*

RAPPORT

CONSTATATIONS ET OPÉRATIONS DE POLICE TECHNIQUE

-----0-----

.....
N° 001 / GEMS 38/ 2014

du 17 mai 2014

Référence : Réquisition à personne qualifiée en date du 17 mai 2014 de ROUSSEAU Frédéric officier de police judiciaire de la BTA de Ste MARIE AUX MINES – 68.

MISSION

Nous soussignés,

Eric GENIVET : Membre du GEMS, coordinateur criminalistique, technicien en identification criminelle.

Stéphane LAOUT : Responsable du GEMS, brevet d'état en spéléologie.

Sébastien GOSSET : Membre du GEMS, initiateur fédéral en spéléologie, technicien en identification criminelle de proximité.

Désignés pour effectuer les constatations et opérations de police technique demandé par ROUSSEAU Frédéric, officier de police judiciaire de la BTA Ste MARIE AUX MINES – 68.

en sa réquisition du 17 mai 2014 comportant la mission suivante :

(Libellé de la mission) :

Bien vouloir vous transporter aux anciennes mines d'argent de NEUENBERG sur la commune de Ste MARIE AUX MINES – 68.

Rallier les lieux de pillage de minerai au sein des anciennes mines.

Effectuer les constatations et opérations de police technique sur les lieux de l'infraction.

Serment préalablement prêté de bien et fidèlement remplir notre mission en notre honneur et conscience, rapportons les opérations effectuées.

I/ SITUATION A L'ARRIVE DES MEMBRES DU GEMS

Nous arrivons au poste de commandement des secours le samedi 17 mai 2014 à 12 heures 00.

Nous sommes accueillis par :

- Eric ZIPPER, membre du spéléo secours français, conseiller technique départemental du Haut-Rhin (68), responsable des secours.
- Eric LETIENNE, chef d'escadron commandant en second la compagnie de gendarmerie départementale de COLMAR – 68.
- ROUSSEAU Frédéric, adjudant-chef commandant en second la brigade territoriale de Ste MARIE AUX MINES – 68, officier de police judiciaire territorialement compétent, directeur d'enquête.

Sont également présent de nombreux spéléologues, civils ou pompiers.

1 / Eléments portés à notre connaissance

Le vendredi 16 mai 2014 aux alentours de midi, M XXXXX quitte son domicile en déclarant à sa famille qu'il part se promener en forêt dans le secteur des anciennes mines d'argent de NEUENBERG - 68.

Son absence devenant inquiétante, son épouse, Mme yyyyyyyyyy prévient la gendarmerie le même jour à 23 heures 00. Les recherches restent vaines jusqu'à ce qu'une patrouille de la

RAPPORT CONSTATATIONS ET DE POLICE TECHNIQUE – GEMS DE L'ISERE

gendarmerie de Ste MARIE AUX MINES découvre son véhicule stationné sur un chemin forestier.

Un chien de piste est alors engagé. Il mène les enquêteurs devant un imposant tuyau en plastique qui entre sous terre. Il s'avère que ce tuyau est le point d'accès aux anciennes mines d'argent, accessible seulement à des spéléologues avertis.

Le plan de secours spéléo est alors mis en place par la préfecture du Haut Rhin et plusieurs équipes de spéléologues pénètrent dans les anciennes mines d'argent.

Aux alentours de 10 heures 00, M XXXXXXXXXXXX est découvert blessé au sommet d'un puits de 30 mètres. Au pied de ce puits, à proximité d'une veine de minerai de couleur bleu, les premiers intervenant auraient constaté la présence d'outils de frappe de type pioche et pelle ainsi que d'un sac semblant contenir des pierres.

La collecte de minerai dans ce site classé étant interdite et constituant un délit, le directeur d'enquête, avec l'accord de M le procureur de la république, requiert le GEMS de l'Isère afin de réaliser des constatations et opérations de police technique sur les lieux des faits.

Les objets auraient été laissés sur place tandis qu'une équipe médicale serait entrée sous terre afin de s'occuper du blessé.

II / MESURES PRISES

En accord avec le procureur de la république du parquet de COLMAR, nous sommes requis par l'adjudant chef ROUSSEAU OPJ TC afin d'effectuer les constatations et opérations de police technique sur les lieux.

Après nous être inscrit au niveau du poste de commandement nous nous dirigeons vers l'entrée de la cavité où nous arrivons à 14 heures 20.



Pancarte apposée à proximité de l'entrée des mines

Site archéologique régi par la loi du 27/09/1941.

Site inscrit monument historique par arrêté préfectoral du 20/12/1986

Accès interdit par arrêté municipal du 29/04/1988

Une fois équipé et en possession de notre matériel de constatations nous pénétrons dans les mines à 14 heures 50.



III / ETAT DES LIEUX

Pour la position géographique exacte des mines de NEUENBERG se référer au procès-verbal de transport des gendarmes locaux.

Après une heure de progression dans la cavité nous arrivons au pied du puits de 30 mètres (P 30) au sommet duquel la victime est en cours de médicalisation. Il est 15 heures 50.

Plusieurs spéléologues sont présents. Ils nous indiquent la présence d'un diverticule qui démarre au pied du puits et au plafond duquel se trouve une veine de minerais.

IV / CORPS DU DELIT

1 / Le couloir principal

Quelques mètres avant d'arriver au pied du puits P30, sur le sol coté droit dans le sens de la progression, nous remarquons la présence de pierres particulières. Ces pierres comportent des inclusions brillantes et sont de couleur bleu-vert.

Nous poursuivons notre progression et nous arrivons au pied du puits P 30. L'équipe de spéléologues présente sur les lieux nous indique la présence d'un diverticule qui démarre à proximité et qui contiendrait une veine de minerais.

2 / Le diverticule

Nous découvrons le diverticule mentionné. Nous pénétrons à l'intérieur. Il s'agit d'un petit couloir en cul de sac mesurant environ 4 mètres de longueur pour 1 mètre de largeur et 1.50 mètre de hauteur.

Au fond de ce petit couloir nous constatons la présence d'une petite veine composée de roches de couleur bleu-vert brillante.

Nous matérialisons cette veine à l'aide d'un cavalier de couleur jaune portant la lettre A. (INDICE A)

Indice A :

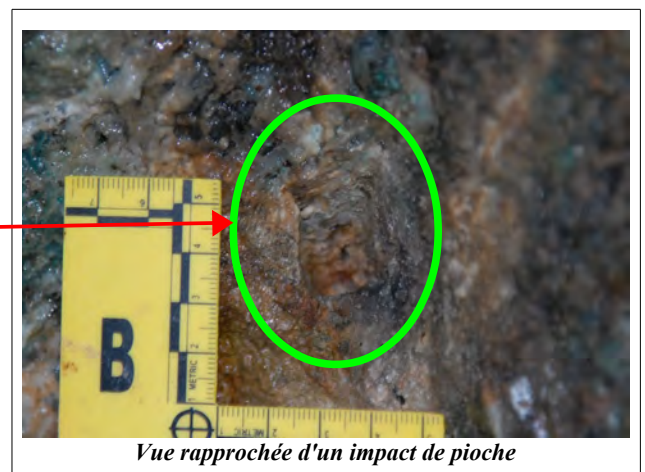
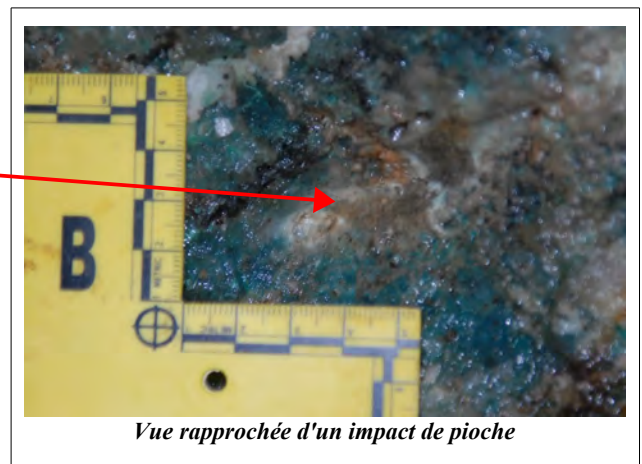
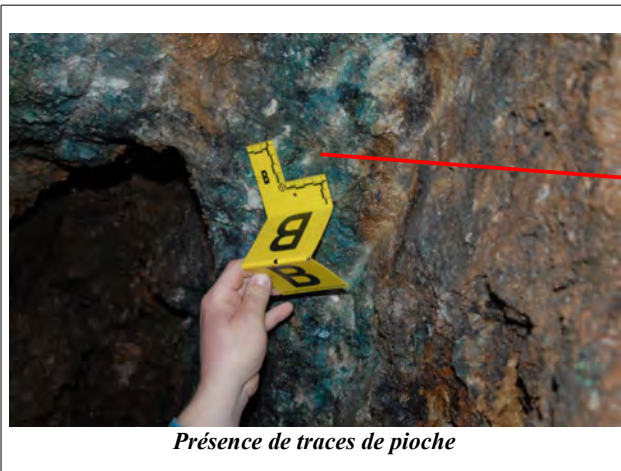


L'examen du plafond de ce diverticule nous permet de découvrir une veine de minerai de couleur bleu-vert mesurant plusieurs mètres de longueur.
Nous matérialisons cette veine à l'aide de l'indice B.

Indice B :



Les constatations réalisées le long de la veine de minerai amènent la mise en évidence de marque de coups de pioche.



Au sol nous remarquons la présence des objets suivants que nous matérialisons à l'aide des indices :

- Indice C : Un sac de spéléologie de couleur rouge portant les inscriptions GSA.
- Indice D : Une pelle pioche découverte à côté du sac.
- Indice E : Une pioche découverte à côté du sac.
- Indice F : Des pierres découvertes à l'intérieur du sac.
- Indice G : Trois bouteilles d'eau découvertes à l'intérieur du sac.
- Indice H : Un poncho découvert à l'intérieur du sac.

Indice C : Le sac de spéléologie portant les inscriptions GSA.



Vue générale du sac découvert au sol dans le diverticule



Vue rapprochée des inscriptions GSA sur le sac

Indice D : Une pelle pioche.



Vue de la pelle pioche découverte à proximité du sac

Indice E : Une petite pioche



Vue de la petite pioche découverte à proximité du sac

Indice F : Cailloux découverts dans le sac.



Vue des pierres découvertes dans le sac

Indice G : Bouteilles d'eau découvertes dans le sac



Vue des bouteilles d'eau découvertes dans le sac

Indice H : Poncho découvert dans le sac.



Vue du poncho découvert dans le sac

V / CONCLUSION

Le panneau apposé à l'entrée des anciennes mines d'argent de NEUENBERG mentionne que celles-ci sont classées monument historique.

Ce panneau comporte également des pictogrammes mentionnant plusieurs interdictions, notamment : le ramassage de minéraux, leur détection ainsi que le piochage pouvant permettre la récolte.

Nos investigations ont permis de découvrir de l'outillage (pelle-pioche et pioche), des traces de coups de pioche dans une veine de minerai et un sac de spéléologie contenant des pierres.

En conclusion nous pouvons émettre l'hypothèse que le propriétaire de cet ensemble se livrait à la récolte de minerai au sein des anciennes mines d'argent de NEUENBERG et ce malgré l'interdiction.

VI / MESURES DIVERSES

Les objets découverts sont prélevés, stockés provisoirement dans un sac de spéléologie que nous avons amené sur les lieux et remontés à la surface.

Ils sont remis à l'adjudant chef ROUSSEAU pour saisies et placement sous scellés.

Nos opérations prennent fin le 17 mai 2017 à 16 heures 15.

MENTION :

A l'issue de nos constatations nous sommes sollicités par le PC secours et par l'adjudant chef ROUSSEAU OPJ territorialement compétent. En effet un des membres des secours engagés sur site serait décédé au pied d'un puits au sein de la mine.

Notre engagement fait l'objet d'un rapport distinct rédigé dans le cadre d'une procédure de découverte de cadavre (Art 74 du CPP), conformément aux directives du parquet de COLMAR – 68.

Les techniciens